



SQY **L'ARS donne ses recommandations pour lutter contre la prolifération des moustiques tiges**

Du 1^{er} mai au 30 novembre, le système de surveillance renforcé du moustique tigre est activé. L'ARS (Agence régionale de la santé) prodigue quelques conseils pour éviter leur prolifération.

Le beau temps revient et, avec lui, la prolifération des moustiques, et notamment des moustiques tiges. Ces derniers sont susceptibles, dans certaines conditions, de transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya et le zika. C'est pourquoi l'ARS invite à redoubler de vigilance en indiquant les bons gestes à adopter.

« Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, encombrants, outils, etc.) ; éviter d'utiliser des soucoupes ou les remplir avec du sable ; privilégier les plantes en pots aux fleurs coupées ; couvrir les récipients et réservoirs d'eau (arroseurs, bidons, citernes, etc.) et enfin vérifier le bon écoulement des gouttières »,

sont des conseils relayés sur la page Facebook de la ville de Maurepas, à mettre en œuvre afin de passer une période estivale sereine. Retrouvez plus d'informations sur iledefrance.ars.sante.fr.

m-
te :
on
ne-
s se

